

Ouverture du marché suisse du sucre

Les pays pauvres resteront sur leur faim

Croire que le salut des pays les plus pauvres passe par l'ouverture de nos marchés à leurs produits est un leurre. A preuve, le marché du sucre. Qui ne profitera pas à ceux qu'on croit.



La libéralisation du marché suisse du sucre ne profitera pas aux pays les plus pauvres.

Depuis plusieurs années, le marché suisse du sucre est sous pression. Comme son voisin européen, il est l'un des plus protégés au monde. Le niveau des prix y est presque trois fois supérieur à celui du marché international. Sans protection aux frontières, la production sucrière indigène n'est tout simplement pas rentable. Cette fois-ci, cependant, son heure a sonné. Les attaques viennent de partout : programmes d'économie de la Confédération, politique agricole 2011, bilatérales II avec l'Union européenne et accords de l'OMC. Avec une chute des prix annoncée de plus de 50%, l'économie sucrière helvétique va devoir subir de profondes mutations dans les cinq prochaines années. A qui vont profiter ces bouleversements ?

L'un des arguments le plus souvent avancé en faveur du démantèlement des régimes protectionnistes en Europe, c'est qu'il va bénéficier aux pays pauvres jouissant d'un avantage comparatif dans ce domaine. Aujourd'hui, la Suisse importe essentiellement de l'Union européenne. Mais elle offre aux pays les moins avancés (PMA) un accès préférentiel pour le sucre brut et leur a promis un libre accès – sans droits de douane ni quotas – à partir de 2007 (voir article ci-contre).

Malgré ces efforts, aucun PMA n'a exporté du sucre vers la Suisse en 2004.

Seuls 14 pays en développement ont vendu du sucre sur le marché helvétique, sans toutefois exploiter entièrement le quota de 7000 tonnes qui leur est accordé. Motif ? La difficulté à respecter normes de qualité et délais de livraison. Le sucre importé est essentiellement utilisé dans l'industrie agro-alimentaire de transformation, qui est très exigeante. De plus, les réformes en cours, en Suisse et surtout en Europe, auront pour conséquence une baisse importante du prix du sucre sur le marché international. Pour beaucoup de pays, il ne sera donc même plus rentable d'investir dans l'amélioration de la production et de la filière du sucre. A Cuba, par exemple, les paysans sont déjà en train de se tourner vers d'autres productions, estimant ce secteur sans avenir.

Les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), qui voient venir la fin de leur régime préférentiel avec l'Union européenne, se battent actuellement pour obtenir d'importants délais de transition et des mesures de compensation. La concurrence promet, en effet, d'être rude. Elle viendra principalement des grands producteurs de sucre qui sont devenus ces dernières années le Brésil, la Thaïlande et l'Australie ; ces trois pays ont déposé plainte contre les subventions

européennes à l'OMC en 2003 et obtenu gain de cause.

Plus fondamentalement encore, se pose la question du mode de production. Le Brésil, numéro un mondial des exportations depuis quelques années, a investi dans une production industrielle intensive qui est la cible de nombreuses critiques. Les conditions de travail déplorables dans les plantations de canne à sucre ainsi que l'utilisation massive de produits chimiques n'en font pas un modèle de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

La libéralisation des marchés européens et suisses du sucre ne va donc pas apporter la solution-miracle aux pays les plus pauvres. L'espoir réside plutôt dans la diversification, le développement d'une industrie de transformation et le commerce régional : l'Afrique, par exemple, importe aujourd'hui globalement plus de sucre qu'elle n'en exporte. Il vaudrait donc mieux saisir les opportunités d'échanges entre pays africains et les substituer à un commerce Nord-Sud ruineux, dans la mesure où il ne fait qu'entretenir des relations commerciales inévitables qui bénéficient principalement aux entreprises multinationales du Nord.

Bastienne Joerchel

Pour en savoir plus :

www.gersterconsulting.ch/docs/Sugar_Protection.pdf

www.gersterconsulting.ch/docs/Sugar_Options.pdf

Moins de sucre du Sud

En 2005, la Suisse a importé quelque 250'000 tonnes de sucre, 93,5% provenaient de l'Union européenne, 0,03% des pays les moins avancés (PMA) et 4% des autres pays en développement bénéficiant de préférences douanières. En 2004, pas un gramme de sucre n'avait été importé des pays les plus pauvres. La production sucrière suisse couvre 80% de la consommation domestique. Une partie du sucre importé est transformée avant d'être réexportée.

PH